

Évolution récente dans l'élaboration du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR)

Documents supplémentaires relatifs à ce point de l'ordre du jour :

Action requise lors de cette réunion : le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- *Rappeler* les points de décision 5.1, 6.6, 9.5 et 9.7 de la 47e réunion du Conseil de Coordination du Programme ;
- *Prendre note* de l'état d'avancement et de l'approche proposée pour l'élaboration du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR) ;
- *Demander* à la Directrice exécutive de soumettre à l'examen un projet initial du cadre général du CUBRR 2022-2026 lors de la 48e réunion du CCP en juin 2021, et de soumettre l'intégralité du CUBRR 2022-2026 et du plan de travail biennal et du budget pour 2022-2023 pour approbation lors d'une session spéciale du CCP en septembre 2021.

Implications en termes de coûts de la mise en œuvre des décisions : aucune

TABLE DES MATIÈRES

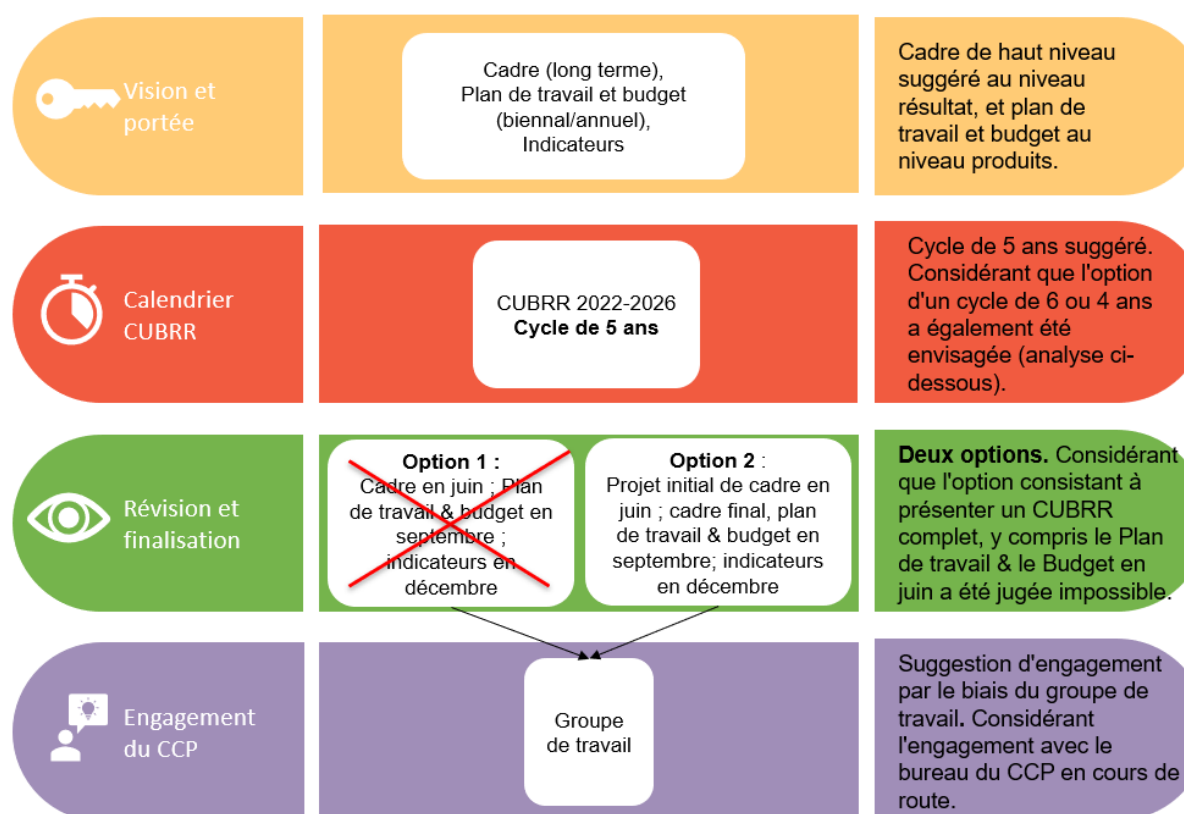
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	4
INTRODUCTION	5
CE QUE FAIT LE CUBRR	7
LIEN DU CUBRR AVEC D'AUTRES PROCESSUS MONDIAUX	9
QU'EST-CE QUI SERA NOUVEAU / DIFFÉRENT ?	10
Changements stratégiques dans les programmes	11
Changements organisationnels stratégiques	13
Encadrement général du nouveau CUBRR	14
PORTÉE ET CALENDRIER DU CUBRR	15
APERÇU DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU CUBRR	20
CALENDRIER PROPOSÉ POUR L'APPROBATION PAR LE CCP	22
Le CCP et les modalités d'engagement plus larges	24
CONCLUSION	24
POINTS DE DÉCISION PROPOSÉS	25

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

1. Le présent document fait le point sur l'élaboration d'un nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR), qui est aligné sur la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida que le Conseil de coordination du programme (CCP) est invité à examiner et à adopter lors de sa session extraordinaire en mars 2021. Le CUBRR énonce les mesures que le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) doit prendre pour soutenir les pays et les communautés dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida.
2. Une version du document a été partagée avec le CCP le 2 mars, avant la réunion pré-CCP tenue le 11 mars 2021. Tenant compte des commentaires et suggestions des membres du CCP, et visant à optimiser davantage l'alignement entre le CUBRR, la stratégie mondiale de lutte contre le sida et la déclaration politique sur le VIH/sida de l'assemblée générale des Nations Unies pour ce nouveau cycle de planification et les suivants, certains changements ont été proposés et discutés lors du Dialogue avec les membres du CCP tenu le 18 mars 2021. Comme demandé par les membres du CCP et en accord avec le Bureau du CCP, cette version révisée reflète ces changements et mises à jour, qui doivent être examinés lors de la session extraordinaire du CCP les 24 et 25 mars 2021.
3. Les années à venir seront cruciales pour la lutte contre le VIH. La stratégie mondiale de lutte contre le sida décrit les approches multisectorielles nécessaires pour relever les défis à venir. Alors que le Programme commun célèbre son 25^e anniversaire, le nouveau CUBRR offre l'opportunité de mettre à profit les enseignements tirés et de renforcer encore le rôle unique et la contribution essentielle du Programme commun pour mettre fin au sida considéré comme menace pour la santé publique, et ce, à l'horizon 2030.
4. Le Programme commun s'efforcera de catalyser la mise en œuvre rapide des actions prioritaires décrites dans la stratégie. L'ONUSIDA alignera son empreinte, ses capacités, ses méthodes de travail et ses efforts de mobilisation des ressources sur les nouvelles priorités stratégiques et les nouveaux domaines de résultats. L'ONUSIDA mesurera ses performances, ses contributions et ses résultats par rapport aux progrès réalisés dans les ripostes nationales, régionales et mondiales au VIH, en mettant spécifiquement l'accent sur sa contribution au soutien des pays et des communautés pour réduire les inégalités qui alimentent l'épidémie de sida et remettant la riposte sur les bons rails pour mettre fin au sida d'ici 2030.
5. Ce document présente une vue d'ensemble de la conceptualisation et du développement du nouveau CUBRR par le Programme commun et décrit les principales caractéristiques du CUBRR, notamment les innovations en matière de portée, d'approche et de calendrier. Il décrit la manière dont le nouveau CUBRR tentera de nouer des liens avec les processus connexes et il énonce les étapes clés pour le développement et la finalisation du CUBRR, y compris un résumé des travaux préparatoires entrepris à ce jour, un aperçu des prochaines étapes et un calendrier proposé pour l'examen et l'approbation du CCP.
6. Il met en exergue les changements innovants et transformateurs, qui sont proposés pour le Programme commun afin de renforcer son orientation stratégique sur les résultats. Il décrit la manière dont le CUBRR s'appuiera sur une théorie du changement clairement articulée et sur un engagement à optimiser les ressources humaines et financières dans le cadre d'efforts plus larges visant à améliorer l'efficacité, l'efficience et la responsabilité globales du Programme commun.

7. Cette mise à jour réaffirme la valeur de l'engagement du CCP dans le processus de développement du CUBRR en vue de son approbation. De plus, il reconnaît l'importance de garantir les orientations et les apports du CCP pour un CUBRR, qui soutiendra les efforts de mobilisation des ressources en vue de financer pleinement la contribution du Programme commun à la réalisation des objectifs de la stratégie mondiale de lutte contre le sida.
8. À ce stade d'élaboration, les orientations du CCP sont particulièrement les bienvenues :
 - le cadre stratégique global du CUBRR ;
 - la portée générale et le calendrier du nouveau CUBRR ; et
 - le calendrier de soumission et d'examen du CUBRR par le CCP, ainsi qu'un accord sur les modalités d'un engagement optimal du CCP dans le processus de développement.
9. Une analyse minutieuse des options et des commentaires initiaux du CCP a permis de formuler les recommandations présentées dans ce document et soumises à l'examen du CCP. Ces options sont résumées dans la Figure 1.

Figure 1. Options et domaines recommandés pour l'orientation du CCP en vue de la nouvelle conceptualisation du CUBRR



INTRODUCTION

10. L'ONUSIDA joue un rôle central dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida, par le biais d'une réponse de l'ensemble du gouvernement et de la société pour une action transformatrice tendant vers une réduction des inégalités, nécessaire pour revenir sur la voie de l'élimination du sida d'ici 2030. Le nouveau Cadre

unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA (CUBRR)¹ définira donc les actions du Programme commun pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie.

11. Aligné sur les objectifs mondiaux de lutte contre le VIH, le nouveau CUBRR s'appuiera sur une approche de la théorie du changement clairement articulée. Il démontrera la manière dont la diversité des connaissances, des partenariats et des expériences sera mise à profit pour soutenir les politiques et les stratégies prises en charge et dirigées par les pays, ainsi que les autres actions et résultats des pays, et s'assurer que l'ONUSIDA apporte toujours plus de valeur aux communautés et aux pays.
12. Conformément à l'orientation générale fournie par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) à ce jour, et éclairé par les innovations et les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'actuel CUBRR 2016-2021, le nouveau CUBRR inclura une hiérarchisation et un alignement plus clairs entre les rôles, les responsabilités et les niveaux de ressources dans l'ensemble des travaux du Programme commun. Il répondra aux conclusions et recommandations des récentes évaluations externes, notamment l'examen de la gestion et de l'administration de l'ONUSIDA par le Corps commun d'inspection des Nations Unies et l'évaluation indépendante de la riposte au sida du système des Nations Unies 2016-2019.
13. Lors de la 47e réunion du CCP, la CCP a demandé, en se fondant sur l'examen de la réponse de la direction à l'Évaluation indépendante, que le Programme commun « présente la manière dont il entend soutenir les pays dans la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 avec une plus grande spécificité d'action, de contributions et de responsabilité, par le biais de son nouveau cadre de résultats et de responsabilité » ;
14. D'autres décisions clés du CCP seront également pleinement prises en compte lors de l'élaboration du CUBRR. Elles comprennent la demande du 47e CCP de « veiller à ce que la prévention des nouvelles infections par le VIH soit considérée comme hautement prioritaire dans la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et dans le nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA (CUBRR), en mettant particulièrement l'accent sur les populations et les lieux où l'incidence et la prévalence du VIH sont élevées et où le risque d'infection est élevé, notamment grâce à la prévention combinée », ainsi que l'appel à « veiller à ce que le CUBRR prévoie un soutien coordonné aux pays pour réduire les nouvelles infections par le VIH chez les enfants, les adolescents et les jeunes et pour mettre fin au sida pédiatrique ; et à faire rapport sur les progrès accomplis dans le cadre du rapport annuel du CUBRR. »
15. Le nouveau CUBRR reflétera l'engagement du Programme commun à intégrer des actions, des indicateurs et des ressources tenant compte de l'égalité des genres dans l'ensemble de ses travaux et de ses systèmes de gestion, afin de s'assurer que l'ONUSIDA agisse en faveur des femmes, des filles, des populations clés, ainsi que des autres populations vulnérables les plus exposées au VIH.
16. Le présent document présente les travaux préparatoires exécutés depuis décembre 2020 pour développer le nouveau CUBRR par le biais de processus inclusifs, tout en examinant plus avant la réponse de la direction à l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida 2016-2019 et en examinant les dernières étapes du processus de développement de la stratégie mondiale de lutte contre le sida.

¹ La dénomination exacte du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (CUBRR) sera modifiée au cours de son élaboration tel que suggéré par les membres du CCP. Dans le présent document, il sera abrégé CUBRR.

Le document fournit un aperçu des étapes et des calendriers proposés, y compris des options d'orientation du CCP, pour l'élaboration du nouveau CUBRR, avec une participation étroite des groupes constitutifs du CCP, ainsi que d'autres partenaires et parties prenantes. Les premiers commentaires et suggestions reçus des membres du CCP lors du pré-CCP tenu le 11 mars 2021 et les propositions de modifications connexes présentées lors du Dialogue avec les membres du CCP tenu le 18 mars 2021 sont également intégrés dans cette version révisée.

CE QUE FAIT LE CUBRR

17. Le CUBRR articule la valeur ajoutée (Unifiée) et les engagements (Résultats) du Programme commun, en indiquant les besoins respectifs en ressources humaines et financières (Budget), pour guider le déploiement des ressources dans les domaines où l'ONUSIDA dispose d'un avantage comparatif en vue de la réalisation des objectifs de la Stratégie et de son cadre de responsabilisation.
18. Le nouveau CUBRR définit et opérationnalise le rôle et la contribution du Programme commun à la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida et des objectifs de développement durable (ODD). Comme souligné dans la section y afférente de la stratégie mondiale de lutte contre le sida et dans l'application du cadre central de la Stratégie en matière d'inégalité, l'ONUSIDA contribuera à combler les lacunes de la riposte au VIH, à sauver des vies et à garantir des ripostes équitables au sida. Pour ce faire, elle s'appuiera sur ses points forts, exploitera ses capacités et affinera ses actions, en utilisant une approche fondée sur la théorie du changement pour l'ensemble des priorités stratégiques dans trois domaines : le leadership, les biens publics mondiaux et les pays et communautés.

Figure 2. Les quatre objectifs opérationnels du nouveau CUBRR

4 objectifs opérationnels du nouveau CUBRR



Le CUBRR est l'instrument central et complet qui guide et encadre stratégiquement le travail du Programme commun, en créant les orientations, le plan et les priorités de haut niveau pour atteindre quatre objectifs opérationnels :

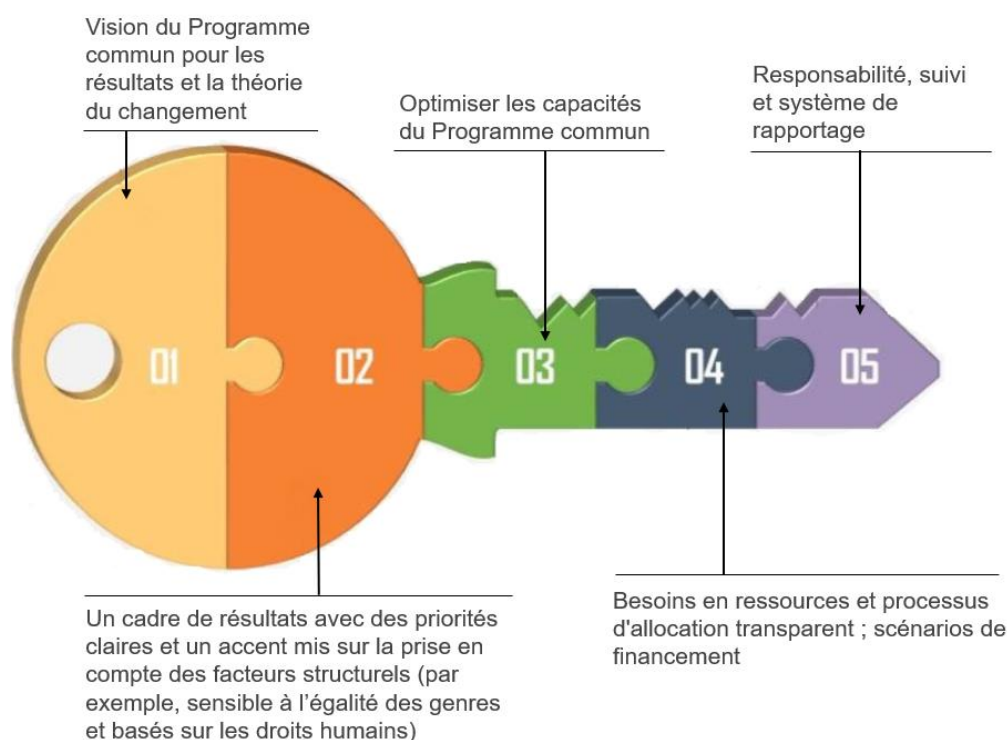
- i. établir et opérationnaliser un plan de travail cohérent et hiérarchisé à différents niveaux, qui aligne le travail du Programme commun sur la stratégie mondiale de lutte contre le sida et les ODD ;
- ii. fournir le cadre d'approches différenciées aux niveaux régional et national pour refléter les différences dans les contextes locaux ;
- iii. présenter les processus que le Programme commun utilisera pour fournir un soutien stratégique efficace aux pays
- iv. fournir la base du suivi des performances, de l'établissement de rapports et de la responsabilité du Programme commun.

19. Reflétant la structure unique du Programme commun de l'ONUSIDA, le CUBRR met à profit les diverses compétences et le travail de chaque Coparrainant et du Secrétariat à tous les niveaux de manière unifiée, efficace et cohérente. Le CUBRR continuera de

s'aligner sur un modèle avancé de réforme des Nations Unies et d'en faire la démonstration, conformément aux résolutions de l'Examen quadriennal complet des politiques des Nations unies (voir paragraphe 56 et Figure 6 ci-dessous). Le CUBRR définit la manière dont le Programme commun optimise collectivement ses ressources et utilise la diversité et la collaboration pour assurer le leadership de la riposte mondiale au VIH. Les capacités du Programme commun seront encore optimisées et alignées sur les priorités de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida à la suite d'une évaluation des capacités du Programme commun, y compris l'alignement du Secrétariat, qui fera le point sur les capacités, les actifs et les besoins existants et les recommandations correspondantes.

20. Le nouveau CUBRR s'appuiera sur les enseignements tirés des précédentes itérations du CUBRR, en particulier l'importance de l'adaptabilité et des approches différenciées du travail commun pour mieux répondre à l'évolution des besoins dans les régions et les pays. Un autre enseignement essentiel est l'importance d'une meilleure planification, action et suivi conjoints, d'une meilleure harmonisation avec la planification stratégique pertinente des Coparrainants, de l'intégration du VIH dans leurs mandats plus larges en matière de santé et de développement et de rapports plus clairs sur la contribution du Programme commun. Cela se fera grâce à une communication encore améliorée et à des outils de rapportage transparents, notamment l'ensemble de rapports de suivi des performances de l'ONUSIDA et le portail des résultats et de la transparence du Programme commun.
21. Il est proposé que le nouveau CUBRR comprenne :
 - a. un cadre global à long terme, se composant de cinq éléments clés (illustrés dans la Figure 3 et détaillés plus loin dans la section sur la portée et le calendrier), permettant de disposer d'une marge de manœuvre pour l'examen et l'adaptation à des contextes en évolution rapide ;
 - b. des plans de travail et des budgets, dont deux biennaux et un annuel, qui détaillent davantage les actions programmatiques spécifiques et les allocations budgétaires ; et
 - c. un ensemble d'indicateurs de performance du Programme commun (appelés indicateurs CUBRR), aligné sur les indicateurs de la surveillance mondial du sida (SMS).

Figure 3. Éléments clés du nouveau cadre à long terme du CUBRR



LIEN DU CUBRR AVEC D'AUTRES PROCESSUS MONDIAUX

22. Le nouveau CUBRR est élaboré dans une période cruciale, avec une nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida en cours d'élaboration et une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui devrait adopter une nouvelle déclaration politique sur le VIH/sida. Le développement du CUBRR intervient également à un moment où les changements organisationnels visent à obtenir un ONUSIDA adapté à ses objectifs en optimisant les ressources disponibles pour un impact maximal. Le programme de réforme des Nations Unies offre également de nouvelles possibilités de mise en œuvre plus intégrée et plus ciblée « sur le terrain », grâce aux cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, qui sont alignés sur les priorités nationales et dont la responsabilité des contributions aux besoins nationaux est plus claire, les capacités, les compétences et les ressources étant mieux alignées sur l'agenda 2030.
23. Le nouveau CUBRR est également élaboré dans un contexte d'incertitude mondiale permanente et importante liée à la pandémie de COVID-19 et à ses implications sanitaires et socio-économiques plus larges, y compris des signaux clairs indiquant que les progrès réalisés dans le cadre de certains ODD sont interrompus, voire inversés. Toutefois, une expérience importante a été accumulée au cours de l'année écoulée sur la manière d'innover et de faire progresser la lutte mondiale contre le VIH dans cette nouvelle réalité.
24. Le nouveau CUBRR sera alimenté par les processus clés suivants, pouvant avoir des implications sur le calendrier de la soumission finale du CUBRR au CCP, et s'alignera sur ceux-ci :

- **la finalisation et l'adoption de la stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026**, y compris les objectifs mondiaux de lutte contre le VIH pour 2025, qui sera examinée et adoptée par le CCP lors de sa session spéciale de mars 2021 et qui servira de base aux priorités stratégiques et aux domaines de résultats stratégiques du nouveau CUBRR ;
 - **la réunion de haut niveau 2021 sur le VIH/sida et sa déclaration politique**, prévue du 8 au 10 juin 2021, pouvant avoir des implications sur le champ d'application et le programme de travail du nouveau CUBRR ;
 - **Les indicateurs de la Surveillance mondiale du sida (SMS)** pour la riposte mondiale au sida (pour mesurer les progrès vers les objectifs mondiaux dans le cadre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida et les objectifs de la déclaration politique de la réunion de haut niveau de 2021) qui seront finalisés entre avril et octobre 2021. Les indicateurs CUBRR suivront et mesureront la performance du Programme commun et sa contribution à la mise en œuvre de la riposte mondiale au VIH, et seront liés aux indicateurs de la réponse mondiale au VIH (voir aussi Figure 7 ci-dessous).
 - **Les exercices en cours pour optimiser les capacités du Programme commun** à la lumière de la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et du contexte, y compris l'alignement du Secrétariat et l'évaluation des capacités des Coparrainants (dans le cadre du suivi de la réponse de la direction à l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations unies au sida 2016-2019).
 - **les dialogues sur le financement** et les événements des principales parties prenantes, planifiés en même temps et complémentaires au processus d'élaboration du nouveau CUBRR, permettront d'engager le dialogue avec les principales parties prenantes sur les composantes essentielles telles que les besoins et l'affectation des ressources, les mécanismes de responsabilisation et les scénarios de financement ; et
 - d'autres **mécanismes à l'échelle du système des Nations unies pour une cohérence et une intégration accrues**, tels que les examens quadriennaux complets des politiques, le plan d'action à l'échelle du système des Nations unies pour l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et le pacte de financement des ODD.
25. À plus long terme, le CUBRR suivant, à partir de 2027, serait également informé et aligné sur ces processus mondiaux cruciaux, à la suite de l'adoption prévue d'une nouvelle stratégie en décembre 2025 et d'une éventuelle réunion de haut niveau sur le VIH/sida et une déclaration politique qui se tiendrait à la mi-2026 (notant que cela relève de la compétence de l'assemblée générale des Nations unies).

QU'EST-CE QUI SERA NOUVEAU / DIFFÉRENT ?

26. **Clarifier la « priorité ».** Le nouveau CUBRR sera aligné sur les objectifs mondiaux de la lutte contre le VIH et sera fondé sur une approche de théorie du changement qui formulera les objectifs et la structure opérationnelle du Programme commun dans le cadre de la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida. Cela permettra d'informer le nouveau cadre de résultats, ainsi que les besoins en ressources et une méthode d'allocation pour le nouveau cycle. Une théorie du changement explique la manière dont les interventions contribuent à une chaîne de résultats qui engendrent les impacts prévus ou observés, et elle met en exergue les processus par lesquels le changement est réalisé. La clarté au niveau supérieur sera importante étant donné la

nécessité d'une structure suffisamment flexible pour réagir aux opportunités et défis inattendus et pour soutenir des ripostes différenciées aux niveaux régional et national.

27. **Meilleure exploitation, hiérarchisation et coordination.** Grâce à une approche globale de la théorie du changement, le CUBRR articulera la manière dont le Programme commun tirera stratégiquement parti du paysage plus vaste et en rapide évolution dans lequel le Programme commun opère. Il convient donc de se concentrer davantage sur la cartographie et la compréhension de la nature dynamique du paysage, sur la définition de priorités plus précises et plus intelligentes pour le Programme commun et sur l'élaboration de plans de travail dûment ciblés et innovants. Cela nécessitera un examen minutieux - tant au sein du Programme commun qu'au niveau du paysage opérationnel plus large - afin de faciliter une compréhension plus claire, plus profonde et plus complète des ressources et des partenariats que le Programme commun peut et doit mettre à profit.
- **En interne**, le développement du CUBRR comprendra une évaluation des capacités du Programme commun afin d'optimiser les capacités collectives et individuelles, notamment par des approches innovantes (par exemple, des accords interinstitutions tels que le partage des coûts, une meilleure exploitation d'autres compétences des Nations Unies, des compétences Sud-Sud et communautaires, et le renforcement des capacités correspondantes). Ces informations seront utilisées pour informer et aligner le cadre général du CUBRR et les plans de travail et budgets prioritaires, ainsi que les responsabilités et l'obligation de rendre compte dans le cadre de la division du travail, afin de refléter les atouts et l'expertise et de renforcer le soutien aux pays.
 - **En externe**, le développement du CUBRR impliquera l'évaluation du contexte opérationnel plus large afin de s'assurer que le plan de travail du CUBRR définit la manière dont le Programme commun collabore avec les partenaires clés et contribue directement à l'optimisation de leurs forces et de leurs atouts pour soutenir les pays. Il convient notamment de prêter attention à la collaboration au niveau mondial avec des partenaires tels que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (GFATM) et le Plan d'urgence du président des États-Unis pour la lutte contre le sida (PEPFAR), ainsi qu'à d'autres partenariats au niveau régional et national.
28. **Un suivi plus intelligent et des processus rationalisés.** Le processus garantira un alignement clair entre les nouveaux indicateurs du CUBRR et la théorie du changement, la chaîne des résultats et les indicateurs de la riposte mondiale au VIH. Cela permettra de mieux mesurer les progrès et les contributions du Programme commun, notamment les efforts visant à mieux cerner et suivre les actions prioritaires et à intégrer les travaux dans les domaines multisectoriels (au-delà des travaux spécifiques au VIH) qui sont essentiels pour réduire les inégalités liées au VIH et mettre fin à l'épidémie de sida. C'est également l'occasion d'améliorer encore la qualité du rapport annuel de suivi des performances du Programme commun et d'autres outils de responsabilisation, tout en rationalisant les processus d'établissement de rapports afin de simplifier les investissements transactionnels connexes et, si possible, d'assurer un feedback plus rapide. Le soutien du CCP et la participation des membres du CCP intéressés seront essentiels pour atteindre cet équilibre.

Changements stratégiques dans les programmes

29. En tant que contribution spécifique à la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre le sida et du mandat et des valeurs uniques des Nations Unies, l'ONUSIDA **se focalisera sur les inégalités** dans les trois domaines stratégiques prioritaires. L'objectif est d'aider les pays et les communautés à identifier et à supprimer les

inégalités, en particulier les inégalités entre les genres, les violations des droits humains, les injustices et l'exclusion qui sont des obstacles à des résultats équitables pour les personnes vivant avec le VIH, exposées au risque d'infection et touchées par le virus dans chaque pays et chaque communauté, en particulier dans les pays à faible et moyen revenu.

30. Ce travail inclut la promotion du leadership et la production d'informations stratégiques, la coordination d'orientations, d'actions et de ressources fondées sur des données probantes, l'application et la mise à profit de l'expertise pour mieux comprendre les inégalités et y remédier avec les pays et les communautés et en leur apportant un soutien. Il sera important d'aborder les intersections entre les différentes priorités stratégiques et les domaines de résultats. Le nouveau CUBRR intégrera les actions, les résultats et les ressources du Programme commun en matière d'égalité des genres, d'autonomisation des femmes et de droits humains afin d'accélérer les progrès vers les objectifs mondiaux et leur suivi. Le CUBRR tiendra compte des nouveaux objectifs structurels (élaborés dans le cadre du processus de définition des objectifs de 2025 en matière de VIH) et de l'expérience récente de mise en œuvre réussie dans l'élargissement des programmes axés sur les déterminants structurels et sociaux.
31. **La hiérarchisation stratégique accrue de l'orientation programmatique et de l'empreinte géographique de l'ONUSIDA pour les résultats** sera éclairée par des données probantes, la théorie du changement et l'analyse de l'avantage comparatif du Programme commun, en particulier pour combler les lacunes et accélérer les progrès dans des domaines clés tels que la prévention. Il s'agira de cibler particulièrement les populations et les lieux à forte incidence du VIH ou à haut risque d'infection, et de mettre l'accent sur la prévention combinée, la réduction des nouvelles infections par le VIH parmi les populations clés, les enfants, les adolescents et les jeunes, l'éradication du sida pédiatrique et la promotion de l'appropriation nationale et des ripostes communautaires au sida, comme le demande le CCP. Il sera également fondé sur des principes clés qui reflètent les tendances épidémiques, les lacunes et les inégalités persistantes en matière de riposte, le statut de l'égalité des genres et des droits humains, les contextes politiques et socio-économiques, et les capacités et les besoins des communautés et des pays, ainsi que le rôle de chef de file mondial du Programme commun.
32. **Actions, indicateurs et ressources tenant compte de la dimension de genre.** Le nouveau CUBRR abordera le point de décision 9.7 du CCP (de la 47^e réunion du CCP), qui demandait au Programme commun de s'engager dans un domaine de résultats ambitieux consacré au genre. L'ONUSIDA a également été invité à intégrer des actions, des indicateurs et des ressources tenant compte de l'égalité des genres dans le nouveau CUBRR afin d'obtenir des résultats pour les femmes et les filles et pour toutes les populations clés et vulnérables, en approfondissant et en rendant ces questions opérationnelles, sur la base de la stratégie mondiale de lutte contre le sida. Le CUBRR s'alignera sur l'Examen quadriennal complet des politiques de 2020, qui souligne encore davantage l'importance cruciale d'atteindre l'objectif afférent à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes et des filles. Il continuera à renforcer l'intégration de la dimension de genre par la mise en œuvre intégrale du plan d'action à l'échelle du système sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes, dans lequel l'ONUSIDA figure toujours parmi les principaux contributeurs.
33. Le CUBRR sera l'occasion de renforcer davantage et de décrire comment le travail commun et l'action collaborative de l'ONUSIDA aux niveaux national, régional et mondial seront renforcés, pleinement intégrés et maintenus en conformité avec la **réforme des Nations unies**. L'objectif est d'assurer **une plus grande cohésion à tous les niveaux, y compris un soutien continu pour renforcer le système des**

coordonnateurs résidents des Nations unies, une intégration améliorée et plus explicite des plans communs des Nations unies sur le VIH dans les cadres nationaux de coopération au développement durable des Nations unies, ainsi que le soutien des stratégies nationales. Dans le cadre de leurs mandats respectifs, les Coparrainants et le Secrétariat s'adapteront pour fournir un soutien cohérent, basé sur les besoins et la demande, afin de remédier aux inégalités, aux injustices et aux lacunes spécifiques de la riposte au VIH.

34. Conformément à la résolution de l'examen quadriennal complet des politiques **et en s'appuyant sur les progrès accomplis jusqu'à présent (voir Figure 6 ci-dessous)**, le CUBRR décrira clairement le soutien du Programme commun **au leadership national, à l'engagement inclusif et à la coordination nationale** de toutes les parties prenantes, y compris les communautés et le **renfort national des capacités**. Il articulera mieux ses relations complémentaires avec d'autres partenaires clés, en particulier ses rôles et contributions pour mobiliser, guider stratégiquement, soutenir et optimiser des investissements nationaux et externes plus durables qui sont alignés sur les stratégies et plans nationaux pour une réponse et un impact durable, en particulier du GFATM et PEPFAR.

Changements organisationnels stratégiques

35. En s'appuyant sur les systèmes et les pratiques fructueux mis en œuvre dans le cadre du modèle opérationnel affiné du Programme commun depuis 2018 et reconnu par le CCP, l'ONUSIDA actualisera et affinera encore ses outils de coordination et de hiérarchisation dans l'ensemble du Programme commun afin d'atteindre les **trois objectifs prioritaires** :
- déployer des ressources humaines et financières là où elles sont le plus nécessaires, notamment par des mécanismes de soutien virtuel et géolocalisé ;
 - relancer le travail commun au niveau national et l'action collaborative ; et
 - renforcer la responsabilité et les résultats pour les citoyens.
36. Le Programme commun améliorera encore l'efficacité et l'efficience de ses outils de planification stratégique commune et de leur mise en œuvre, tout en permettant de diversifier les modalités de soutien aux pays. La répartition des tâches de l'ONUSIDA sera actualisée selon les besoins pour refléter l'évolution des contextes et des demandes. Entièrement intégrés aux cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable au niveau national, les plans conjoints des Nations Unies sur le VIH, dont la qualité est assurée, seront davantage axés sur la demande. Ils présenteront également des approches différenciées pour mieux répondre aux contextes et aux besoins spécifiques des pays, et démontreront le pouvoir catalytique du Programme commun pour renforcer les capacités. Les plates-formes et outils communs de planification, de suivi et de rapport seront progressivement mis à jour afin d'être plus efficaces, intégrés et flexibles. Ils comprendront une nouvelle version du système de Surveillance du Programme commun (voir ci-dessous) et s'appuieront sur des possibilités supplémentaires, telles que la prochaine génération prévue du système mondial de gestion et la planification des ressources de l'entreprise de l'OMS.
37. Conformément à l'engagement pris dans la réponse de la direction à l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies au sida 2016-2019, les processus d'allocation des ressources seront mis à jour afin d'améliorer leur efficacité, leur efficience et leur transparence et de renforcer la responsabilité. Une nouvelle méthode d'allocation des ressources, alignée sur la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida, fondée sur la théorie du changement et liée aux résultats escomptés, définira clairement la priorité des ressources afin de garantir un soutien efficace et efficient pour réduire les principales lacunes. Le mécanisme d'enveloppe par pays qui

est en vigueur depuis 2018 dans le cadre du modèle opérationnel affiné approuvé par le CCP, et qui a été conçu pour être catalytique et flexible, sera également examiné dans le cadre de cet exercice.

38. Un CUBRR entièrement financé et rentable, alimenté par des ressources de base et autres, sera essentiel à la réussite de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de lutte contre le sida. Le CUBRR définira les priorités pour les différents niveaux de financement et mettra en évidence les lacunes selon les différents scénarios de financement. Les ressources mobilisées seront affectées à la réalisation des engagements et des résultats les plus importants.
39. Les indicateurs de performance du Programme commun seront liés aux indicateurs de la riposte mondiale au VIH et permettront de suivre les contributions du Programme commun aux progrès réalisés aux niveaux mondial, régional et national pour atteindre les objectifs et combler les lacunes de la réponse. Cela permettra de clarifier les apports et les investissements associés dans l'ensemble de la contribution du Programme commun à la stratégie mondiale de lutte contre le sida et ses domaines de résultats spécifiques.
40. Une nouvelle génération du système de suivi du Programme commun (JPMS), adaptée au nouveau cadre CUBRR et fondée sur les enseignements tirés, sera également mise au point pour permettre un suivi et des rapports simplifiés et de meilleure qualité. Les améliorations répondront au besoin de systèmes plus flexibles et plus conviviaux qui permettent, par exemple, une reprogrammation partielle, comme cela a été fait en 2020 dans le contexte de la pandémie de COVID-19. La nouvelle génération du JPMS continuera également à inclure l'analyse des marqueurs de l'égalité des genres et de la société civile et répondra aux exigences et aux indicateurs pertinents de l'examen quadriennal complet des politiques et du pacte de financement des ODD. Des approches innovantes, notamment de fortes synergies avec la plate-forme de planification, de suivi et de rapports du système des Nations Unies pour le développement (UNINFO), permettront d'améliorer et de rationaliser le suivi et les rapports. Le portail Résultats et Transparence de l'ONUSIDA, qui comprend des rapports explicites sur le respect de l'Initiative internationale pour la transparence dans le domaine du sida, sera encore mis à jour.

Encadrement général du nouveau CUBRR

41. Le CUBRR UBRAF articulera les rôles et contributions collectifs des entités de l'ONUSIDA, y compris les contributions spécifiques des Coparrainants et du secrétariat de l'ONUSIDA, pour la mise en œuvre et la surveillance de la stratégie mondiale de lutte contre le sida aux niveaux mondial, régional et national.
42. Pour ce faire, une théorie du changement mieux articulée sera élaborée et utilisée, qui servira de base au nouveau cadre de résultats, au budget, à l'affectation des ressources et à la responsabilisation, y compris les systèmes de suivi et d'évaluation. Cela mettra en exergue les trajets d'impact, qui permettront d'atteindre les résultats escomptés et démontrera clairement les rôles du Secrétariat de l'ONUSIDA et des Coparrainants en conjonction avec d'autres acteurs clés de la riposte mondiale au VIH. Le nouveau CUBRR comprendra :
 - la chaîne de résultats à différents niveaux, en mettant davantage l'accent sur les facteurs sociaux et structurels, notamment l'égalité des genres et les droits humains ;
 - le rôle du Programme commun pour faciliter, soutenir et permettre l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et stratégies nationales ;

- le rôle du Programme commun dans le soutien à l'intégration et à la durabilité des ripostes au VIH.
43. Une théorie du changement a été incluse précédemment pour soutenir tant le travail stratégique que le travail de mise en œuvre. Toutefois, l'évaluation indépendante de la riposte du système des Nations Unies 2016-2019 a réclamé une version plus complète, qui soit clairement alignée sur le cadre de résultats modifié. Afin de tenir compte de la diversité des contextes et de permettre une adaptation, si nécessaire, sur la base d'un suivi continu des risques et des premiers résultats, une série de théories du changement mutuellement liées sera élaborée. Elles démontreront la manière dont le Programme commun entend tirer profit de ses succès antérieurs, en combinaison avec les changements nécessaires décrits dans la nouvelle stratégie.
 44. Le processus de développement actuel du CUBRR comprend l'élaboration de théories du changement, qui peuvent servir d'outils tout au long des différentes étapes de la planification. Il s'agit notamment d'éclairer les approches et les décisions en matière d'allocation des ressources et de garantir la transparence et la responsabilité, ainsi que durant la mise en œuvre du CUBRR et des évaluations aux niveaux mondial, régional et national. La série ou cascade prévue de théories du changement liées vise à identifier les lacunes en matière de cohérence et de liens dans le Programme commun, à mettre en évidence et à clarifier les rôles respectifs des Coparrainants et du Secrétariat, et à affiner les chaînes de résultats et les approches d'évaluation prévues. La cascade de la théorie du changement fournira une base pour une approche de gestion adaptative, réactive et basée sur l'apprentissage, qui s'inspire tant des succès que des contre-performances.
 45. Plus spécifiquement, les théories du changement clarifieront la manière dont les trois priorités stratégiques interagiront pour atteindre les résultats souhaités dans les différents domaines de résultats à court, moyen et long terme de la mise en œuvre du CUBRR. Elles permettront de parvenir à une compréhension commune du CUBRR et de ses niveaux de responsabilité à différents niveaux.

PORTÉE ET CALENDRIER DU CUBRR

46. Il est proposé que le nouveau CUBRR comprenne son cadre stratégique global de haut niveau à long terme, ainsi que ses plans de travail et budgets opérationnels, fournissant ainsi davantage de détails sur les actions programmatiques et les budgets spécifiques.
47. Le cadre global à long terme du CUBRR comprendra cinq éléments clés et couvrira l'ensemble du calendrier prévu (voir Figure 3 ci-dessus). Il présentera un programme de travail et un budget stratégique de haut niveau, y compris l'allocation globale des ressources, ainsi que sa méthodologie et son cadre de responsabilité. Il comprendra des sections telles que la vision des résultats du Programme commun, une théorie du changement clairement articulée et une structure de résultats au niveau des résultats, directement dérivée de la stratégie mondiale de lutte contre le sida. Il examinera en outre les changements organisationnels globaux visant à optimiser les ressources humaines et financières du Programme commun, en se fondant sur les principales conclusions de l'évaluation des capacités du Programme commun, notamment les scénarios de financement de haut niveau du Secrétariat pour l'alignement et les exigences en matière de responsabilité.
48. Les plans de travail et les budgets comprendront des résultats opérationnels plus détaillés au niveau des produits, avec des liens clairs avec les résultats (outcome) dans le cadre à long terme, et davantage de détails régionaux.

Figure 4. Portée et structure globales du nouveau cadre à long terme du CUBRR et de ses plans de travail et budgets



49. Les éléments généraux du suivi des performances et des rapports figureront dans le nouveau CUBRR. Compte tenu du calendrier de finalisation des indicateurs de la riposte mondiale (qui reposent sur la stratégie mondiale de lutte contre le sida et la déclaration politique de la réunion de haut niveau et devraient être disponibles en octobre 2021, voir plus de détails au paragraphe 61 ci-dessous), les indicateurs de performance détaillés du Programme commun figureront dans un document séparé pour soumission ultérieure au CCP (voir le calendrier proposé ci-dessous).
50. **En ce qui concerne le calendrier, un cycle de cinq ans pour 2022-2026 est l'option recommandée.** Cela permettrait une vision stratégique à plus long terme et la flexibilité nécessaire, tout en permettant une adaptation rapide à la nouvelle stratégie au cours de l'année de transition 2026.
51. Des options ont été examinées et tous les efforts ont été faits pour trouver l'option de « meilleur compromis » en équilibrant le souhait de :
- aligner le CUBRR sur la stratégie de lutte contre le sida et la réunion de haut niveau sur le VIH/sida et sa déclaration politique pour assurer une meilleure traction du Programme commun pour tenir les engagements mondiaux avec un soutien efficace et transformateur aux pays pour le meilleur impact, son mandat et sa responsabilité envers le CCP ; et
 - s'aligner sur le cycle recommandé par le QCPR.

52. Un cycle CUBRR de cinq ans permet un alignement plus étroit et plus rapide entre le prochain CUBRR et la prochaine stratégie. En effet, on s'attend à ce que :
- d'ici décembre 2025, la prochaine stratégie mondiale sera adoptée et prête pour la prochaine réunion de haut niveau (prévue pour juin 2026 si l'assemblée générale des Nations unies le décide) ;
 - en juin 2025, le CCP approuverait un plan de travail et budget annuel exceptionnel pour 2026 sur la base de la stratégie actuelle ; et
 - en juin 2026, le CCP approuverait le prochain CUBRR à partir de 2027, et le plan de travail et budget annuel de 2027, sur la base de la prochaine stratégie.
53. Ce cycle quinquennal comprendra trois plans de travail et budgets dont deux biennaux et l'année 2026 exceptionnellement annuelle, ce qui impliquera des coûts de transaction supplémentaires et un besoin de flexibilité pour le Programme commun et le CCP en termes de développement et de gestion d'un cycle de planification et budgétaire annuel en 2026 ainsi que pour les rapports connexes qui seront basés sur le cadre de résultats du passé.

Figure 5. Calendrier CUBRR et lien avec d'autres processus mondiaux

Calendrier CUBRR																
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	
Élaboration et adoption de la stratégie										★						
RHN et Déclaration politique											★					
Stratégie	Stratégie 2016-2021 de l'ONUSIDA					Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 (à partir de mars 2021)					Nouvelle stratégie (adoptée en déc. 2025, en vigueur en 2026)					
Objectifs	Objectifs 2020					Objectifs 2025					Objectifs 2030					
Cycle CUBRR	CUBRR 2016 -2021					CUBRR 2022-2026					Nouveau CUBRR					
Plan de travail et budget biennal							2022-2023	2024-2025	2026	2027						
QCPR et plans stratégiques	QCPR 2016		QCPR 2020			QCPR 2024			QCPR 2028							
		Plan stratégique 2018-2021			Plan stratégique 2022-2025			Plan stratégique 2026-2029								

54. Les options CUBRR de six ans (2022 - 2027) et de quatre ans (2022 - 2025) ont été soigneusement examinées, mais analysées comme des options respectivement moins optimales et non viables, étant donné l'importance de l'alignement stratégique sur le développement de la stratégie expliqué ci-dessus.
55. Une option CUBRR de six ans, tout en permettant une vision stratégique à plus long terme, a été jugée moins optimale, car elle créerait une période de transition d'environ deux ans entre l'adoption de la stratégie (prévue d'ici décembre 2025), la nouvelle approbation du CUBRR (juin 2027) et son opérationnalisation (janvier 2028). Au cours de cette période, le Programme commun rendrait compte sur base de la stratégie et des objectifs passés. Si une période de transition d'un an entre l'adoption d'une nouvelle stratégie et la mise en œuvre d'un nouveau CUBRR est nécessaire, une période plus longue ne serait pas optimale.

56. Une option de quatre ans a été envisagée et discutée en détail. Cela signifierait qu'il conviendrait de finaliser le nouveau CUBRR en même temps que la révision de l'orientation stratégique, et même avant que la prochaine stratégie et les objectifs ne soient élaborés et adoptés. Une telle approche aurait un impact négatif sur l'alignement entre la direction stratégique et le plan opérationnel, ce qui pourrait entraîner de nouvelles révisions au long du cycle du CUBRR.
57. Il est important de souligner les implications et les recommandations de la résolution sur l'Examen quadriennal complet des politiques lorsque l'on envisage le calendrier du nouveau CUBRR. Un examen des résolutions et de ses diverses mises à jour a démontré que l'ONUSIDA affichait déjà un niveau élevé de conformité et a permis de renforcer encore son action grâce au modèle opérationnel affiné de l'ONUSIDA (adopté en 2018 et appliqué depuis) (voir Figure 6 ci-dessous). L'intégration des implications et recommandations est illustrée dans l'alignement sur l'agenda des ODD, le cadre intégré des résultats et des ressources, la répartition des tâches, le soutien flexible, opportun, cohérent et coordonné aux pays et l'accent mis sur les personnes les plus vulnérables, le renforcement des capacités nationales par le biais de partenariats inclusifs pour l'obtention de résultats, la conformité à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et la mise à jour du portail Résultats et Transparence de l'ONUSIDA.

Figure 6 : Efforts, alignement et engagements du Programme commun pour s'aligner sur la résolution d'Examen quadriennal complet des politiques

Examen Quadriennal Complet des Politiques (QCPR)

Examen détaillé des recommandations 2016 du QCPR (Global Review Panel) a trouvé une bonne conformité et des actions furent prises pour une intégration plus poussée dans le modèle opérationnel raffiné de l'ONUSIDA (depuis 2018) :

- ✓ Alignement sur l'agenda des ODD
- ✓ Cadre intégré des résultats et ressources avec approche différenciée pour les résultats (enveloppes nationales)
- ✓ Mise à jour de la répartition des tâches,
- ✓ Soutien flexible, opportun, cohérent et coordonné aux pays et concentration sur les plus vulnérables
- ✓ Renforcement des capacités nationales grâce au partenariat inclusif

Alignement sur les recommandations du QCPR 2020 avec concentration sur la réforme des Nations unies (enquête d'examen annuelle soumise, rapport de synthèse pour le CCP de juin 2021)

- ✓ Modèle avancé de réforme des Nations unies et aligné sur la résolution du système de développement des Nations unies
- ✓ Programme commun et équipes à tous les niveaux
- ✓ Entièrement intégré à la livraison en tant qu'un dans le système du Coordonnateur résident des Nations unies
- ✓ Gouvernance inclusive et partenariat solide avec la société civile, y compris les communautés
- ✓ Portail Résultats et Transparence de l'ONUSIDA

Haut niveau de conformité avec UN SWAP 2.0 sur l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes

Pacte de financement des ODD (rapport à soumettre au CCP de juin 2021)

➤ **Engagement à s'aligner davantage sur QCPR 2020, 2024 et à renforcer les domaines clés, notamment par le biais du nouveau CUBRR :** gestion axée sur les résultats, gains d'efficacité, alignement plus poussé sur les stratégies nationales, renforcement de l'appropriation nationale, intégration dans l'UNDSCF et d'autres outils du système des Nations unies, transparence, responsabilité et diversification sources de financement

58. L'intégration de la dernière Résolution QCPR de l'Examen quadriennal complet des politiques 2020 sera assurée dans le nouveau cadre CUBRR et sera spécifiquement référencée, comme dans le CUBRR précédent. L'ONUSIDA continuera également à soumettre des rapports annuels sur l'Examen quadriennal complet des politiques

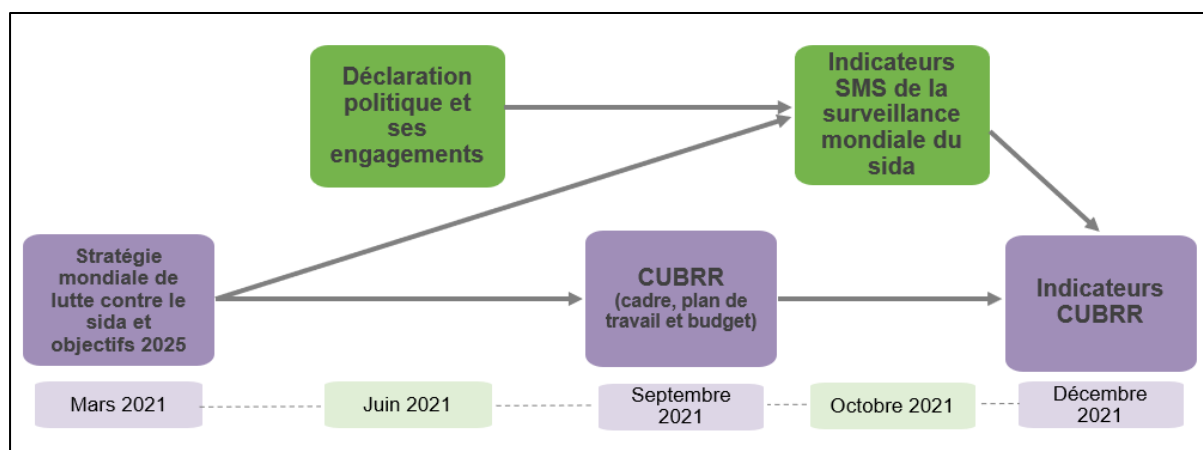
(QCPR). Bien que la Figure 5 ci-dessus illustre l'une des recommandations du QCPR (visuellement - l'alignement des cycles des plans stratégiques pour les fonds et programmes), il est important de noter que les recommandations ont une large portée et s'étendent au-delà du cycle de planification stratégique, comme mis en évidence dans la Figure 6 ci-dessus. Les calendriers opérationnels peuvent inclure, sans s'y limiter, un cycle de quatre ans. De plus, il convient de souligner que l'Examen quadriennal complet des politiques et les résolutions et mises à jour des progrès qui s'y rapportent, ne précisent pas de cycle. Au contraire, il « réaffirme que toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement qui mènent des activités opérationnelles de développement devraient continuer à aligner leur planification et leurs activités ».²

59. Si six Coparrainants s'alignent sur le cycle de quatre ans pour leurs plans stratégiques ou programmes et budgets en 2022-2025 (OIT, PNUD, UNESCO, FNUAP, UNICEF et ONU Femmes), d'autres Coparrainants ne le font pas (par exemple le HCR, le PAM, l'OMS et la Banque mondiale). Dans le contexte d'un Programme commun, il est important de reconnaître cette complexité et cette diversité et de permettre une approche plus complexe, mais flexible et de noter que la planification opérationnelle alignée se fait par le biais du plan de travail et du budget biennaux communs et du suivi et des rapports connexes à tous les niveaux.
60. Les plans stratégiques pertinents de huit Coparrainants (HCR, UNICEF, PNUD, FNUAP, ONU Femmes, ONUDC, OIT, UNESCO) prennent fin en décembre 2025. 2025 sera donc une année cruciale pour les processus de révision et de planification stratégique. Alors que l'élaboration de la nouvelle stratégie du Programme commun suivra ce processus, créant d'importantes synergies, un examen des données probantes / à mi-parcours prévu d'ici décembre 2024 donnera un nouvel élan aux composantes de la planification stratégique des Coparrainants concernant le VIH. De même, des aspects opérationnels plus détaillés de la résolution sur l'Examen quadriennal complet des politiques de 2020 et des années suivantes seront progressivement intégrés dans les plans de travail et les budgets, en plus du cycle de planification.
61. En ce qui concerne les différents indicateurs (voir Figure 7 ci-dessous), il est important de noter que leur développement est étroitement lié et en cascade, en référence à la Stratégie et à ses objectifs, aux engagements de la déclaration politique, aux indicateurs SMS (surveillance mondiale du sida) et aux indicateurs CUBRR. Les indicateurs SMS surveillent les progrès par rapport à la stratégie mondiale de lutte contre le sida (y compris les objectifs mondiaux) et à la déclaration politique de l'assemblée générale des Nations unies par laquelle les États membres de l'ONU conviennent d'un ensemble d'engagements et de rapports connexes. Les indicateurs SMS informeront également le développement des indicateurs CUBRR (en tant que sous-ensemble d'indicateurs) qui se concentrent sur la mesure des progrès et des performances du Programme commun par rapport à ses résultats escomptés et sa contribution à la mise en œuvre de la stratégie mondiale de lutte contre les Indicateurs SMS. Cela vise également à minimiser la charge de travail de reporting au niveau des pays.

² « Réaffirme que toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement qui mènent des activités opérationnelles de développement devraient continuer à harmoniser leur planification et leurs activités, notamment par l'intermédiaire de leurs organes directeurs, le cas échéant, afin de prendre des mesures appropriées compatibles avec le mandat, le rôle et les compétences de chaque entité en vue de la pleine application de la présente résolution », paragraphe 116, Examen quadriennal complet 2020, A/RES/75/233. Disponible à l'adresse <https://undocs.org/en/A/RES/75/233>.

62. La riposte communautaire est un élément important de la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et la contribution de la société civile au suivi des progrès de la riposte mondiale au sida est essentielle. L'ONUSIDA continuera de collaborer activement avec la société civile pour l'établissement de rapports nationaux sur le sida guidés par les directives de la SMS et soutient fermement la surveillance menée par les communautés dans toutes les régions. La contribution du Programme commun à cet appui sera reflétée dans le nouveau CUBRR.

Figure 7 : Indicateurs CUBRR et leur lien avec la stratégie mondiale de lutte contre le sida et les engagements de la déclaration politique de la réunion de haut niveau et les indicateurs mondiaux de surveillance du sida



63. Sur la base des considérations ci-dessus et des commentaires initiaux du CCP, le calendrier recommandé pour le nouveau CUBRR est un cycle de cinq ans, 2022-2026.

APERÇU DU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU CUBRR

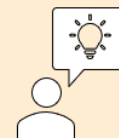
64. Le processus d'élaboration du nouveau CUBRR est co-géré et assuré par l'ensemble du Programme commun. Il engage les Coparrainants et le Secrétariat à tous les niveaux de manière coordonnée et stratégique et implique une consultation étroite avec le CCP. Un processus inclusif et itératif sous-tendra le processus de développement, en s'appuyant sur le vaste travail de consultation effectué dans le cadre de l'élaboration de la stratégie mondiale de lutte contre le sida et en assurant la continuité.
65. Le processus est coordonné par un groupe de pilotage du Programme commun, qui est coprésidé par le président du Comité des organismes Coparrainants (COC) de l'OMS et le Secrétariat de l'ONUSIDA et qui a débuté ses travaux en janvier 2021. Les Coparrainants et le Secrétariat ont également mis en place leurs propres mécanismes de coordination interne pour garantir une appropriation totale ainsi qu'une intégration et un alignement plus poussés dans l'ensemble du Programme commun et leurs propres stratégies. Le groupe de pilotage du Programme commun et les autres mécanismes de coordination mentionnés soutiendront le processus et garantiront une contribution de qualité de la part de chaque entité, de manière alignée et coordonnée aux niveaux mondial, régional et national.
66. Conformément à son mandat, le COC sera également chargé de fournir des orientations stratégiques et d'approuver le nouveau CUBRR avant qu'il ne soit soumis au CCP.

67. Une expertise technique externe a été engagée pour fournir des conseils spécifiques et un soutien à certains éléments du processus, en particulier pour élaborer et utiliser une approche de la théorie du changement tout au long des étapes de planification du CUBRR et de la méthodologie d'allocation des ressources.

Figure 8. Mesures prises à ce stade dans le processus d'élaboration du nouveau CUBRR

Processus de développement à partir de février 2021

- Groupe de pilotage du Programme commun opérationnalisé
- Examen des exigences et des considérations en matière de gestion, de responsabilité et de programmes pour le nouveau CUBRR, y compris les recommandations et la réponse de la direction aux évaluations du Corps commun d'inspection des Nations Unies et de l'évaluation indépendante, les décisions et les débats pertinents du CCP, l'audit externe 2020, la contribution des parties prenantes, les mécanismes du système des NU (ONU-SWAP, QCPR, ODD Pacte de financement)
- Examen des enseignements tirés du CUBRR actuel, y compris la mise en œuvre du modèle opérationnel affiné et le rapport sur la qualité
- Analyse du champ d'application, des délais, du calendrier de soumission, du processus consultatif inclusif et des liens avec les principaux processus mondiaux et du Programme commun
- Identification et recrutement d'une expertise qualifiée
- Orientation et dialogue initiaux sur la théorie du changement et début de la discussion sur la théorie du changement générale pour trois priorités stratégiques
- Première réunion d'information avec le Bureau du CCP et intégration des orientations



68. Une « cascade » logique sera appliquée de la théorie du changement à la méthodologie d'allocation des ressources et au cadre de suivi et d'évaluation, en soulignant que certaines composantes seront développées en parallèle. Les prochaines étapes sont les suivantes :

- définition de la vision du Programme commun ;
- l'élaboration de l'ensemble des théories du changement et du cadre de résultats (tels que décrits ci-dessus) sera réalisée de manière itérative par des groupes de travail pluri-institutionnels sous la direction du groupe de pilotage et avec les contributions techniques de consultants et un examen d'assurance qualité inclusif ;
- l'évaluation des capacités du Programme commun, y compris l'alignement du Secrétariat, l'inventaire des capacités, des actifs et des besoins existants, et l'élaboration de recommandations pour faire évoluer et optimiser les ressources du Programme commun ;
- l'identification des besoins en ressources humaines et financières pour que le Programme commun puisse atteindre les résultats escomptés ;


- l'élaboration d'une méthode transparente d'allocation des ressources, y compris la prise en compte de différents scénarios de financement ; et
 - le développement des systèmes de responsabilité, de suivi et d'établissement de rapports, qui définiront les mécanismes, les processus et les outils de responsabilité, y compris le suivi et l'établissement de rapports de qualité et en temps utile.
69. Une approche consultative sera privilégiée pour développer ces composantes, et un calendrier des possibilités de consultation inclusive, y compris des synergies avec d'autres dialogues prévus, sera élaboré.

CALENDRIER PROPOSÉ POUR L'APPROBATION PAR LE CCP

70. Après une analyse minutieuse, deux options différentes sont envisagées pour le calendrier de soumission au CCP du nouveau CUBRR, de son plan de travail et de son budget. Les discussions initiales avec le Bureau du CCP, au cours du pré-CCP et du dialogue CCP, ont suggéré un large soutien à l'Option 2, qui est également l'option recommandée par le Programme commun.
- **Option 1** : Soumission du nouveau cadre de cinq ans du CUBRR à la 48e réunion du CCP en juin 2021 et soumission du plan de travail et du budget 2022-2023 pour approbation lors d'une session spéciale du CCP (virtuelle) en septembre 2021. Ce calendrier est extrêmement serré pour un processus de développement CUBRR aussi complexe, en particulier dans un contexte difficile, et ne permet qu'un engagement qualité limité tout au long du processus et sur les produits. Il peut en outre entraîner la présentation d'un CUBRR légèrement révisé à la lumière de la déclaration politique de la réunion de haut niveau et de ses implications.
 - **Option 2 (recommandée)** : Soumission pour approbation du nouveau cadre de cinq ans du CUBRR et soumission du plan de travail et du budget 2022-2023 y afférents lors d'une Session spéciale (virtuelle) du CCP en septembre 2021, tout en autorisant un dialogue formel sur l'avant-projet du cadre du nouveau CUBRR lors de la 48e réunion du CCP au mois de juin. Ce calendrier permettrait un engagement plus étendu avec les principales parties prenantes et une plus grande flexibilité et un engagement de qualité tout au long du processus et des produits. Cela garantirait également un meilleur alignement avec les autres processus mondiaux importants mis en évidence ci-dessus et réduirait donc le risque de révisions nécessaires. L'avant-projet à soumettre au CCP de juin 2021 qui fait partie de cette option proposée fournirait une orientation générale du programme de travail stratégique de haut niveau, du budget et de la responsabilité, en fournissant des éléments préliminaires/indicatifs des 5 éléments clés présentés dans la Figure 3 ci-dessus. En tant que tel, cet avant-projet donnera un aperçu de fond de la structure et du contenu du CUBRR final et permettra un meilleur processus consultatif et un meilleur engagement du CCP, ainsi que des commentaires et direction en temps opportun sur les orientations suggérées.
71. Une autre option, à savoir celle consistant à soumettre le nouveau CUBRR et son plan de travail et budget pour 2022-2023 à la 48e réunion du CCP en juin 2021, a été jugée irréalisable sans restreindre considérablement le temps nécessaire pour élaborer une vision et une approche communes pour le CUBRR. Une soumission en juin 2021 signifierait également que le CUBRR ne pourrait incorporer aucune révision à la lumière de la déclaration politique de la réunion de haut niveau.
72. Il est important de tenir compte du fait que le Programme commun a absolument besoin d'une période de transition minimale de 6 mois (idéalement même de 9 mois) entre

l'adoption d'une nouvelle stratégie et la soumission d'un nouveau CUBRR pour approbation. Ceci a pour fin de permettre son développement de qualité, et une contribution et un examen adéquats du CCP. Une période minimale de 3 mois est alors nécessaire à partir du moment où le plan de travail et le budget sont approuvés et son opérationnalisation par le Programme commun à tous les niveaux, ce qui implique une approbation au plus tard en septembre pour une mise en œuvre à partir de janvier de l'année suivante.

Figure 9. Deux options différentes pour la présentation et l'approbation du nouveau CUBRR (cadre à long terme et plan de travail et budget 2022-2023)

	Juin 2021 48 ^e CCP	Septembre 2021 CCP spécial	Décembre 2021 49 ^e CCP
Option 1	Nouveau CUBRR 	Plan de travail et Budget 2022-2023 	Indicateurs CUBRR
Option 2	Dialogue formel du CCP sur le projet initial du CUBRR	Nouveau CUBRR  Plan de travail et Budget 2022-2023 	Indicateurs CUBRR

73. Toutes les options prévoient la présentation des nouveaux indicateurs CUBRR au plus tôt lors de la 49^e réunion du CCP en décembre 2021, puisqu'ils doivent être éclairés par et alignés sur les indicateurs mondiaux de suivi du sida (SMS), qui devraient être disponibles vers septembre 2021 (comme expliqué au paragraphe 62 et dans la Figure 7 ci-dessus). Ceci est conforme aux pratiques antérieures.
74. Les éléments-clés suivants doivent être soigneusement pris en compte pour décider d'un calendrier d'approbation :
- l'adoption en temps utile de la stratégie mondiale de lutte contre le sida par le CCP en mars 2021 ;
 - la disponibilité des résultats et des conclusions des évaluations des capacités du Programme commun, y compris l'alignement du Secrétariat, afin qu'ils puissent être pris en compte dans le CUBRR ;
 - les implications de la réunion à haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies (prévue du 8 au 10 juin 2021) et de sa déclaration politique pour le Programme commun ;
 - un engagement significatif avec le CCP, y compris la création d'un groupe de travail, outre l'engagement du CCP qui est facilité par le Bureau du CCP (voir ci-dessous) ;

- le soutien inconditionnel du Comité des Organismes Coparrainants (COC) ;
 - la nécessité pour les États membres de garantir leurs contributions financières continues et en temps voulu à l'ONUSIDA ; et
 - la nécessité d'éviter tout risque d'interruption du soutien aux pays, ce qui exige qu'un CUBRR complet soit approuvé au plus tard en septembre 2021 (sauf pour les indicateurs).
75. Sur la base de ces considérations, opportunités et défis, ainsi que des consultations au sein du Programme commun et de la consultation initiale avec le Bureau du CCP, l'option 2 est proposée comme l'option la plus réaliste et privilégiée pour examen et orientation par le CCP.

Le CCP et les modalités d'engagement plus larges

76. Des consultations inclusives seront organisées tout au long du processus, tant au sein du Programme commun qu'avec les partenaires, notamment avec les membres du CCP et d'autres parties prenantes clés. Compte tenu du contexte mondial actuel, les consultations devraient se dérouler de manière virtuelle.
77. L'engagement et les conseils des membres du CCP et des autres parties prenantes sont essentiels et constitueront une priorité majeure tout au long du processus d'élaboration et de mise en œuvre du CUBRR. Cela inclut un engagement régulier, selon les besoins, par l'intermédiaire du Bureau du CCP, ainsi que d'autres possibilités d'engagement significatif approfondi (par exemple, des dialogues sur le financement) et des contributions détaillées de toutes les parties prenantes par le biais d'un processus consultatif d'orientation.
78. Afin de soutenir le processus d'élaboration du CUBRR, la directrice exécutive de l'ONUSIDA constituera un groupe de travail CUBRR, mandaté selon le Modus Operandi. Il se composera de membres du CCP intéressés et d'autres experts techniques pertinents et informera de manière flexible sur les éléments clés du processus de développement du CUBRR. Son objectif général sera de conseiller, d'orienter et de soutenir le développement du CUBRR, en se concentrant sur les domaines suivants : cadre de résultats, allocation des ressources et responsabilité, y compris le suivi et l'évaluation, les scénarios de financement et la réforme des Nations Unies.
79. La composition du groupe de travail sera équilibrée en termes géographiques et de genre, et comprendra des experts techniques des États membres, de la société civile et du Programme commun. Des termes de référence pour son mandat seront élaborés et le groupe de travail sera constitué dès que possible après la session spéciale du CCP en mars 2021.

CONCLUSION

80. Le nouveau CUBRR définira et opérationnalisera la contribution du Programme commun à la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et aux ODD. Il inclura le cadre global à long terme et ses plans de travail et budgets et fournira davantage de détails sur les actions spécifiques du programme et sur les allocations budgétaires.
81. Le processus de développement sera étroitement lié et éclairé par d'autres processus mondiaux qui affectent le nouveau CUBRR, tels que la finalisation de la stratégie mondiale de lutte contre le sida, la réunion de haut niveau sur le sida et sa déclaration

politique en cours, les indicateurs mondiaux de surveillance du sida (SMS), les évaluations des capacités du Programme commun, et les développements et recommandations relatifs à la réforme des Nations unies et à l'Examen quadriennal complet des politiques.

82. Le nouveau CUBRR introduira des changements stratégiques programmatiques et organisationnels. Il sera aligné sur les objectifs de la lutte mondiale contre le sida et s'appuiera sur une approche fondée sur la théorie du changement. Il articulera ainsi la manière dont le Programme commun hiérarchisera stratégiquement ses efforts et ses ressources afin d'optimiser son impact en collaboration avec les autres parties prenantes, en tenant compte du contexte en rapide évolution dans lequel il opère et en utilisant un suivi plus intelligent et des processus rationalisés.
83. Il est suggéré que le nouveau CUBRR soit un programme de travail stratégique de haut niveau, un budget et un cadre de responsabilité pour la durée de cinq ans, 2022-2026. Il comprendra cinq éléments essentiels :
 - a. la vision du Programme commun, la théorie du changement et la structure des résultats au niveau des résultats (outcomes) ;
 - b. un cadre de résultats avec une hiérarchisation claire ;
 - c. l'optimisation et l'exploitation des capacités du Programme commun ;
 - d. les besoins en ressources et un processus d'allocation transparent, y compris des scénarios de financement de haut niveau et une méthode d'allocation des ressources ; et
 - e. un système de responsabilité, de suivi et de rapport.
84. Le nouveau CUBRR comprendra trois plans de travail et budgets (biennal 2022-2023, biennal 2024-2025, annuel 2026), qui comporteront des actions spécifiques contribuant au niveau résultats (produits).
85. Le calendrier proposé pour l'approbation du nouveau CUBRR par le CCP est le suivant: un projet initial sera soumis à et discuté par la 48e réunion du CCP en juin 2021 et un nouveau CUBRR final ainsi que le plan de travail et le budget 2022-2023 seront présentés lors d'une session spéciale du CCP en septembre 2021. Les indicateurs CUBRR, alignés sur les indicateurs de la riposte mondiale au sida qui doivent être finalisés d'ici octobre 2021, seront ensuite présentés lors de la 49e réunion du CCP en décembre 2021.
86. Une approche consultative sera appliquée tout au long du processus d'élaboration du CUBRR. Les opportunités et les synergies avec d'autres dialogues prévus, tels que le dialogue sur le financement, seront mises à profit. De plus, et au-delà de l'engagement via le Bureau du CCP, la contribution cruciale du CCP sera facilitée par un groupe de travail CUBRR proposé, mandaté, selon le Modus Operandi, par la directrice exécutive de l'ONUSIDA, et se composant de membres du CCP intéressés et d'autres compétences techniques pertinentes.
87. Le CCP est invité à fournir des orientations et un feedback sur les questions formulées dans ce document et reprises dans les points de décision proposés.

POINTS DE DÉCISION PROPOSÉS

88. Le Conseil de coordination du programme est invité à :

- *Rappeler* les Points de décision 5.1, 6.6, 9.5 et 9.7 de la 47e réunion du Conseil de Coordination du Programme ;
- *Prendre note* de l'état d'avancement et de l'approche proposée pour l'élaboration du nouveau Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA ;
- *Demander* à la Directrice exécutive de soumettre à l'examen un projet initial du cadre général du CUBRR 2022-2026 lors de la 48e réunion du CCP en juin 2021, et de soumettre l'intégralité du CUBRR 2022-2026 et du plan de travail biennal et du budget pour 2022-2023 pour approbation lors d'une session spéciale du CCP en septembre 2021.

Notes finales :

Décisions de la 47e réunion virtuelle du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA Genève, Suisse, 15-18 décembre 2020. Genève : ONUSIDA ; 2020
(https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/Decisions_%28PCB47%29_EN.pdf)

[Fin du document]